Soixantième année. - N ° 180 A Samedi 19 et dimanche 20 septembre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1430

57 – MOSELLE

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE METZ

Créations d'établissements

109 554 501 RCS Metz.
SOCIETE DU PARC EOLIEN DE LA NOUE.
Forme : Société par actions simplifiée.
Administration : Président : BILLAS AVENIR ENERGIE.
Capital : 2000.00 EUR.
Adresse : 2, Rue Jean-Louis Etienne, 57140 Norroy-le-Veneur.
Origine du fonds : Création.
Etablissement : siège et établissement principal.
Activité : la mise en oeuvre, directement ou par partenariats ou filiales, de toute installation de production d'énergie d'origine renouvelable ainsi que toute intermédiation visant à permettre la mise en oeuvre de telles installations..
Adresse : 2, Rue Jean-Louis Etienne, 57140 Norroy-le-Veneur.
A dater du : 9 septembre 2026.
Date de commencement d'activité : 3 septembre 2026.